UQÀM Faculté *Histoire*

Automne 2026
Horaire

HIS818A L'Empire de la liberté: Les États-Unis depuis l'indépendance

Plan de cours

PERSONNE ENSEIGNANTE

Nom	Isobel Plowright
Disponibilités	Mercredi 12h à 14h ou par rendez-vous
Courriel	plowright.isobel@uqam.ca
Site Web	moodle.uqam.ca

Mon bureau est au sixième étage du pavillon Aquin au bureau A-6140. S'il-vous-plait communiquer avec moi par courriel. Je vous répondrai dans les 48 heures, hors les fins de semaine. Si je ne vous réponds pas, n'hésitez pas à m'écrire à nouveau.

DESCRIPTION DU COURS

Ce séminaire touche la période de l'ascension des États-Unis depuis sa rupture avec l'empire britannique à nos jours. Il vise à initier les personnes étudiantes à l'historiographie de ce pays et aux débats fondamentaux qui ont caractérisé l'écriture de son histoire. À partir d'œuvres récentes et classiques concernant l'histoire des États-Unis et ses rapports avec le reste du monde, le séminaire explore les contradictions profondes qui ont marqué l'évolution des États-Unis : entre la liberté et l'esclavage, la république et la dépossession, le capitalisme et la démocratie.

Des périodes marquantes de l'histoire des États-Unis de 1776 à nos jours sont abordées en touchant plusieurs thématiques de l'histoire sociale, économique, politique et culturelle, dont : la révolution américaine, l'expansion territoriale et la colonisation, l'esclavage, la démocratie jacksonienne, la guerre civile, l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration, le *New Deal*, le mouvement des droits civiques, la guerre du Vietnam et la société contemporaine.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours est un séminaire de deuxième et troisième cycle à contenu variable. Il s'agit donc d'un cours de spécialisation qui sensibilise les étudiantes et étudiants à l'historiographie et aux méthodes historiques.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

De façon générale, le cours:

- Propose une introduction à différentes approches à l'écriture de l'histoire et aux méthodologies de recherche
- Commenter une littérature historique et construire un argumentaire lié à l'historiographie
- Développe la capacité à résumer et analyse des textes complexes

Objectifs specifiques

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant de

- Se familiariser avec les grands débats qui ont donné forme à l'écriture historique sur les États-Unis
- Comprendre les grands traits de l'histoire des États-Unis après l'indépendance
- Analyser des ouvrages scientifiques sur l'histoire des États-Unis en relation avec l'époque et le contexte dans lesquels ils ont été écrits

CONTENU DU COURS

Les sujets abordés sont la révolution américaine, l'expansion territoriale et la colonisation, l'esclavage, la démocratie jacksonienne, la guerre civile, l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration, le *New Deal*, le mouvement des droits civiques, la guerre du Vietnam et la société contemporaine.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Ce cours se déroule en présentiel en format séminaire. Il y a une pause au milieu de la session. Il est attendu de chaque perssone inscrite au cours qu'elle lise les lectures obligatoires et participe à la discussion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Discussion	30 %	
Compte-rendu de livre	30 %	23 octobre 2026
Essai historiographique	40 %	20 décembre 2026

La pondération et la nature des travaux restent les mêmes au niveau maîtrise et au niveau doctorat. Cependant, la longueur et la profondeur de ces travaux varie selon le niveau.

Discussion: La discussion est au cœur de ce cours. On attend de l'étudiante ou de l'étudiant qu'elle ou il ait effectué les lectures demandées avant le début de chaque session et qu'elle ou il soit capable de présenter un bref résumé et une analyse des passages clés du texte. Je tiendrai compte de la participation, tant active (prise de parole) que passive (écoute). Plus d'une absence non justifiée pourrait entraîner une pénalité.

Compte-rendu critique:
Il s'agit ici non seulement d'une description mais d'une analyse critique du contenu d'un livre au choix de la personne étudiante. Le livre se doit de toucher à l'histoire des États-Unis et l'analyse de le placer dans le context historiographique états-unienne. Le sujet peut porter sur l'histoire transnationale, globale, et impériale états-unienne, autant que cet ouvrage apporte une contribution significative à l'histoire des États-Unis.
Voici un excellent guide détaillé écrit par Clara Chevalier et Émilien Ruiz:
https://devhist.hypotheses.org/492
Pour les étudiantes et étudiants à la maîtrise, le compte-rendu devrait être entre 5 et 7 pages, et our les doctorantes et doctorants, 8 à 10.

Essai historiographique: Cet essai présentera une analyse de la manière dont l'histoire d'un de votre choix a été écrite, donc une analyse de la littérature secondaire.
Il est important ici que l'argumentaire de cet essai ne porte pas sur le sujet lui-même, mais plutôt sur l'historiographie. En d'autres mots, vous ne commentez pas le « quoi », mais le « comment » : comment les générations successives d'historiennes et d'historiens ont-elles interprété la Proclamation d'émancipation, par exemple. L'étude devrait porter un regard critique sur la méthodologie ou l'approche de différents historiens.
Vous pouvez choisir de vous concentrer sur des passages ou des chapitres précis des livres que vous avez choisis. Votre sélection peut aussi comprendre des articles; cependant ceux-ci ne devraient pas constituer la majorité des oeuvres que vous recenser. Vous pouvez choisir un sujet général, tel que la guerre hispano-américaine, et examiner comment les

historiens de la culture, de la société et de l'économie l'ont abordé différemment. L'essai pourrait également se concentrer sur un événement ou un phénomène spécifique (par exemple, le National Recovery Act ou l'élection de Ronald Reagan), et sur la manière dont celui-ci s'inscrit dans le cadre interprétatif plus large établi par les historiennes et les historiens.
Cet essai devrait recenser au moins cinq ouvrages pour les étudiantes et étudiants à la maîtrise, et huit pour le doctorat. Pour les étudiantes et étudiants à la maîtrise, le compte-rendu devrait être entre 15 et 18 pages à double interligne, et pour les doctorantes et doctorants, entre 20 et 25 sans inclure la bibliographie.

Présentation matérielle

La soumission des travaux se fait par courriel à plowright.isobel@uqam.ca. S'il-vous-plaît indiquer le nom de l'évaluation dans l'objet du courriel ainsi que votre nom, suivant la formule «NOM Prénom Compte-rendu critique».
Tous les travaux doivent être écrit à double interligne, avec des marges standards de 2.5cm ou 1 pouce, et la police de caractère Times New Roman à la taille 12pts.
Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d'histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire*, disponible en ligne. Toutefois, d'autres règles méthodologiques peuvent s'appliquer, pourvu qu'elles le soient avec rigueur et cohérence.

Consignes concernant l'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de ce cours

Aucune utilisation, de quelques manières que ce soit, d'outils d'intelligence artificielle générative pour la rédaction des travaux n'est autorisée dans ce cours. Les raisons de cette décision sont de nature académique. En effet, dans ce cours, nous aborderons des concepts et des théories qui vous sont complètement inconnus et qui ne relèvent pas de connaissances tacites ou antérieures. Comme vous ne maîtrisez pas ces connaissances, il est fort probable que votre jugement des réponses fournies par les outils d'IA générative s'en trouve affecté.
La recherche par l'entremise de l'IA est de plus en plus courante. En effet, même une simple recherche par Google fournit des résultats générés par l'IA, donc il devient de plus en plus difficile d'éviter complètement l'usage de l'IA dans ce contexte. Cependant, ces résultats ne sont pas toujours fiables. Les étudiantes et les étudiants sont responsables de vérifier si les réponses fournies par l'IA sont exactes et devraient avoir recours à d'autres outils de recherche.
Les résumés de livres et d'articles offerts par l'IA sont fortement déconseillés. Les questions que nous posons dans ce cours par rapport au style, à la méthodologie, et au cadre historique sont ne se répondent pas par ces outils.

Critères de correction

Pour l'essai et le compte-rendu, l''évaluation tient en compte la connaissance et la compréhension du sujet, la capacité de synthèse, la clarté de l'argumentation, et la qualité du français (jusqu'à concurrence de 10% de la note). Quant à la discussion, les critères d'évaluation sont les suivants: la présence aux cours, la participation aux discussions, la compréhension de lecture et la capacité d'analyse critique.

Les travaux remis en retard seront pénalisés de **2 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Barème de notation

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	

Communication des résultats

Les résultats ainsi que les commentaires sur les travaux seront envoyés à l'étudiante ou l'étudiant par courriel. S'il-vous-plaît indiquer le nom de l'évaluation dans l'objet du courriel ainsi que votre nom, suivant la formule «NOM Prénom Compte-rendu critique». Sauf circonstances exceptionnelles, les résulats seront communiqués dans un délai de deux semaines à compter de la réception.

MATÉRIEL REQUIS

Les lectures sont indiquées dans le calendrier détaillé et seront disponibles aux étudiantes et aux étudiants par l'entremise de la plateforme Moodle.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Sous forme de liste ou de tableau, expliquez le déroulement du cours ; précisez, pour chaque période : date, thèmes ou contenus, formules pédagogiques, mode synchrone ou asynchrone, lectures à faire, travaux pratiques, évaluations, etc.

Exemple

Date	Contenu du cours	Évaluation
8 septembre	Introduction au cours	
15 septembre	Séance 1: Esclavage et liberté Barbara Fields et Karen Fields, *Racecraft,* chapitre 4, *«Esclavage, race et idéologie aux États-Unis d'Amérique»* (20 pages), traduit de l'anglais «Slavery, Race, and Ideology in the United States of America» Stephanie Smallwood, *Saltwater Slavery* en anglais (introduction et chapitre 6, 37 pages)	
22 septembre	Séance 2: La nouvelle république Michael Witgen, *An Infinity of Nations* (anglais), introduction à la partie 4 et chapitre 7 (45 pages) https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/j.ctt3fj1jp Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique* https://classiques.uqam.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_tome1.html (Tome 2 Chapitre X, 79 pages)	
29 septembre	Séance 3: La démocratie jacksonienne et la guerre entre le Mexique et les États-Unis Steven Hahn, *A Nation Without Borders* Introduction, (prologue, chapitres 1 et 2, 87 pages) Éric Taladoire, *Sale guerre: L'invasion du Mexique par les États-Unis 1846-1848* (Les éditions du cerf, 2021) Prologue, chapitres 4, 5, et conclusion (26 pages)	

6 octobre	Séance 4: La guerre civile Thavolia Glymph, *Out of the House of Bondage* (Cambridge University Press, 2003), chapitres 4 et 5 (70 pages) https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=355457 Stephanie McCurry, *Confederate Reckoning* (Harvard University Press, 2010) chapitre 2 «The Brothers' War» (39 pages)	
13 octobre	Séance 5: La Reconstruction W. E. B. Du Bois, *Black Reconstruction in America: An Essay toward a History of the Part Which Black Folk Played in the Attempt to Reconstruct Democracy in America,1860-1880* (Russell & Russell, 1935) Chapitres 4, 5, 10, et 17 (143 pages) https://archive.org/details/blackreconstruc00dubo/page/n9/mode/2up Le chapitre 17 «La propagande de l'histoire» a été traduit en français: https://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?W-E-B-Du-Bois-La-propagande-de-l-histoire	
20 octobre	Séance 6: La métropole de la nature William Cronon, *La métropole de la nature : Chicago et le Grand Ouest*, prologue et chapitres 4 & 5 (66 pages)	Compte-rendu de livre dû le 23 octobre 2026
27 octobre	Semaine de lecture	
3 novembre	Séance 7: Mae M. Ngai, *Impossible Subjects: Illegal Aliens and the Making of Modern America* (nouvelle édition à Princeton University Press, 2014) introduction et chapitres 1 & 2 (90 pages) Julian Go, "The Chains of Empire: State Building and 'Political Education' in Puerto Rico and the Philippines." In *The American Colonial State in the Philippines: Global Perspectives*, edited by Julian Go and Anne L. Foster. Duke University Press, 2003. (35 pages) https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.2307/j.ctv1198xv7.9.	

10 novembre	Séance 8: Les années folles Saidiya Hartman, *Wayward Lives, Beautiful Experiments: Intimate Histories of Riotous Black Girls, Troublesome Women, and Queer Radicals* (W. W. Norton & Company, 2019) Saidiya Hartman, *Vies rebelles : histoires intimes de filles noires en révolte, de radicales queers et de femmes dangereuses* (traduit de l'anglais) Livre 1, 4 premiers chapitres (71 pages) https://wwnorton.com/books/9780393357622 https://zonelibre.ca/livres/9782021496949/vies-rebelles/ Lisa McGirr, *The War on Alcohol: Prohibition and the Rise of the American State* (New York: W.W. Norton, 2016) Introduction et chapitre 3 (22 pages) https://archive.org/details/waronalcoholproh0000mcgi_a7i8	
17 novembre	Séance 9: La crise économique et le *New Deal* Kiran Klaus Patel, *The New Deal: A Global History* introduction, chapitres 1 & 5 (63 pages) https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.2307/j.ctt1h4mhhp *Quinn Slobodian, Les Globalistes* (traduit de l'anglais), introduction et chapitre 4 (58 pages)	
24 novembre	Séance 10: L'après-guerre et le mccarthyisme Ellen Schrecker, *Many Are the Crimes*, Introduction et chapitre 5 (58 pages) Judith Stein, *Running Steel, Running America Race, Economic Policy, and the Decline of Liberalism*, introduction et chapitre 1 (36 pages)	

1 décembre	Séance 11: La lutte pour les droits civiques afro-américains Jacqueline Dowd Hall, « The Long Civil Rights Movement and the Political Uses of the Past», *Journal of American History* 91 (2005): 1233-1263. (31 pages) Manning Marable, *Race, Reform and Rebellion: the Second Reconstruction in Black America, 1945-1982*, chapitres 1, 4, 5 & épilogue (85 pages) Extraits du pamphlet *L'Autre Amérique*: https://www.syllepse.net/syllepse_images/autre-amerique-n-19.pdf	
8 décembre	Séance 12: La guerre du Vietnam Pierre Asselin, Vietnam's American War (2018), introduction & chapitre 4 (57 pages) Lien-Hang Nguyen, *Hanoi's War: An International History of the War for Peace in Vietnam*, introduction & chapitre 3 (50 pages)	
15 décembre	Séance 13: L'histoire des États-Unis et les enjeux contemporains Adam Hanieh, *Crude Capitalism*, (Verso, 2024) chapitres 9 à 10 (34 pages) Melinda Cooper, *Family Values: Between Neoliberalism and the New Social Conservatism* (Zone Books, 2017) chapitres 1 & 2 (54 pages)	Essai historiographique dû le 20 décembre

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

L'évaluation des enseignements se déroule à la 12e ou à la 13e semaine de la session. https://portailetudiant.uqam.ca/enseignement/evaluation/

RENSEIGNEMENTS UTILES

Plusieurs bases de données sont disponibles par l'entremise de la bibliothèque de l'UQAM ainsi qu'à la biblothèque centrale (BANQ). La librairie Zone Libre détient également plusieurs titres sur l'histoire des États-Unis.
Le bibliothécaire spécialiste en histoire de la bibliothèque de l'UQAM est Simon Côté-Lapointe, et son courriel est cote-lapointe.simon@uqam.ca.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence et leur participation en classe au moment convenu par la personne enseignante, les étudiantes et les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, elles et ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des étudiantes et étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire. La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée en ligne.

INFORMATIONS SUR LES SERVICES À LA RÉUSSITE ET À LA VIE ÉTUDIANTE

Les Services à la réussite et à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services- conseils@uqam.ca

Bureau de l'aide financière : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca

Concernant les **bourses**, pensez à consulter le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : srve.uqam.ca

CONSIGNES, RÈGLEMENTS ET *POLITIQUES*

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement

https://etudier.uqam.ca/modalites-enseignement

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit et sous quelque forme que ce soit, la totalité ou une partie d'un cours ou d'une activité d'enseignement de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant. Cette interdiction vaut pour un cours ou une activité d'enseignement, que celui-ci se déroule en présence ou en ligne.

Pour se prévaloir de ce privilège, la personne étudiante doit remplir le Formulaire de consentement pour l'enregistrement d'un cours par la personne étudiante et le remettre à sa personne enseignante.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca

Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Politique no 2 sur la liberté académique universitaire

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2023/06/Politique_2_liberte_academique_universitaire.pdf

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission d'une université. Ce droit comprend la liberté : a) d'enseignement et de discussion ; b) de recherche, de création et de publication ; c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion ; d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques. Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique_no_12-en-vigueur-mai24.pdf

Tout en œuvrant à l'instauration de pratiques d'éducation inclusive qui visent la réussite académique et la mise en œuvre d'un accès à l'éducation en toute égalité et sans discrimination, l'Université du Québec à Montréal (ci-après, l'«Université») reconnaît la diversité étudiante et les besoins spécifiques de certains groupes, notamment les enjeux spécifiques d'articulation études-famille-travail que vivent les personnes étudiantes parentes ou proches aidantes dans leur cheminement académique et la vie universitaire.

Par cette reconnaissance, l'Université souhaite porter une attention particulière au respect des principes d'équité, diversité et d'inclusion (EDI).

En accord avec sa mission d'accessibilité aux études supérieures, l'Université entend ainsi favoriser l'accès aux études universitaires et la réussite des personnes étudiantes parentes et proches aidantes en mettant en place des moyens et un environnement académique qui favorise la réalisation de leur projet d'études.

L'Université réaffirme également la liberté universitaire et l'autonomie pédagogique des personnes enseignantes, comme définies dans la Politique no2 sur la liberté académique universitaire et reconnues dans les conventions collectives en vigueur. La mise en œuvre d'une politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes ne peut entrer en contradiction avec cette liberté universitaire et cette autonomie pédagogique.

Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.
Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;

- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible à respect.uqam.ca

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

- Bureau du respect des personnes (BRP)
  514 987-3000, poste 0886 ; respect@uqam.ca ; respect.uqam.ca
- Soutien psychologique (Services à la réussite et à la vie étudiante)
  514 987-3185 ; services-conseils@uqam.ca
- Service de la prévention et de la sécurité :
  514 987-3131 ; sps.uqam.ca

Politique no 21 en matière de santé mentale étudiante

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique_no_21-en-vigueur-mai_2024.pdf

La présente Politique en matière de santé mentale étudiante vise à affirmer clairement la volonté de l'Université du Québec à Montréal (ci-après l'«Université») d'assurer aux personnes étudiantes un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire, bienveillant et propice à leur santé mentale. Pour ce faire, l'Université reconnaît l'importance de la collaboration et de la contribution de l'ensemble des membres de sa communauté en ce qui a trait à la santé mentale étudiante. Elle reconnaît également l'importance des facteurs systémiques à l'origine des enjeux de santé mentale individuels. Cette politique établit une vision commune pour faire face aux défis et enjeux que présente le parcours universitaire dans le but de favoriser la santé mentale étudiante et, de ce fait, favoriser l'accessibilité et la démocratisation de l'accès aux études supérieures.

Politique no 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « ***harcèlement*** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes

étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

- Bureau du respect des personnes (BRP)
  514 987-3000, poste 0886 ; respect@uqam.ca ; respect.uqam.ca
- Soutien psychologique (Services à la réussite et à la vie étudiante)
  514 987-3185 ; services-conseils@uqam.ca
- Service de la prévention et de la sécurité :
  514 987-3131 ; sps.uqam.ca

Politique numéro 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Les **personnes étudiantes** qui vivent avec une déficience visuelle, auditive ou motrice; une condition neurodéveloppementale, par exemple un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA); un trouble d'apprentissage ou de santé mentale; une maladie organique ou toute autre **limitation diagnostiquée et entraînant une incapacité significative et persistante, sont en droit de se prévaloir de divers aménagements** dans le but de pallier la situation handicapante dans laquelle elles se trouvent, et ce, sans discrimination ni privilège.

Après une évaluation spécifique des besoins, des aménagements pourront être proposés pour les contextes de formation académique ou pratique (stage) dans lesquels elles rencontrent des obstacles inhérents à leur situation de handicap.

Bien que le service soit accessible en tout temps, **il est fortement recommandé de faire les démarches auprès du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) dès le début du trimestre**.

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap du BIRÉ
situation.handicap@uqam.ca
514-987-3148

***Le BIRÉ offre également un **service de soutien à l'apprentissage à toutes les personnes étudiantes** et un **accompagnement spécialisé** aux personnes étudiantes **autochtones, parentes, issues de l'international et de la diversité sexuelle et de genre**.

Pour en savoir plus > bire.uqam.ca